



Vers un Projet Alimentaire inter Territorial



La métropole grenobloise

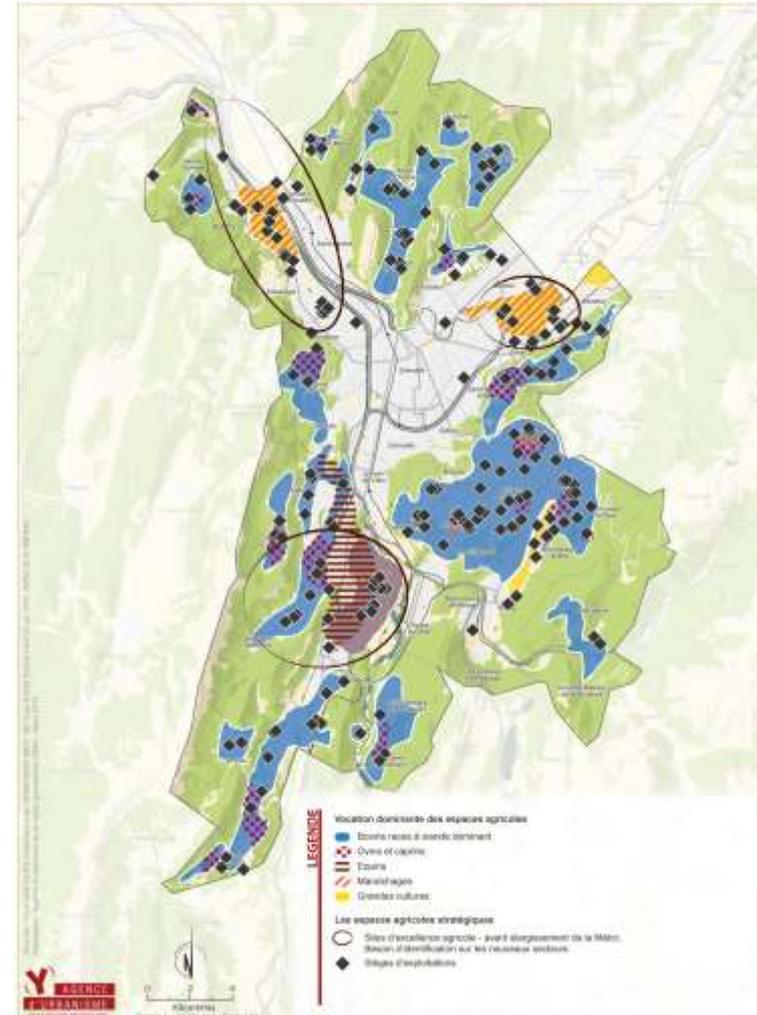
un territoire de tradition agricole

Trois grands types d'espace agricole :

- Les zones maraîchères et céréalières de plaine
- Les zones céréalières et prairies de fauche des plateaux
- Les zones herbagères et céréalières de coteaux

Une agriculture diversifiée :

- 210 exploitations dont 15% en bio
- Des exploitations à haute valeur ajoutée (30% en maraîchage et plantes aromatiques)
- 75% des exploitations avec un atelier élevage, dont 15% équestre
- 1 exploitation sur 2 en vente directe
- 61% des exploitations à titre principal
- environ 8000 ha de SAU soit 14% du territoire de la Métropole
- 34 communes sur 49 en zone de montagne

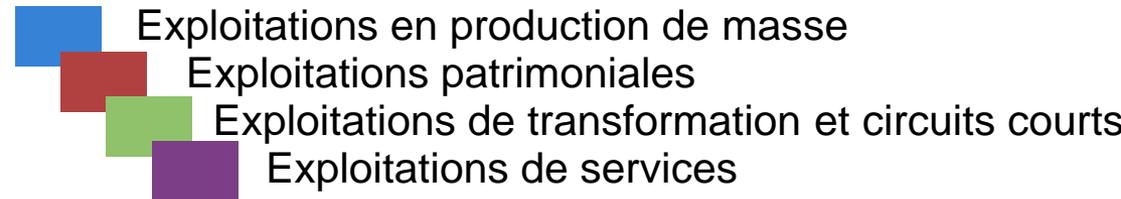
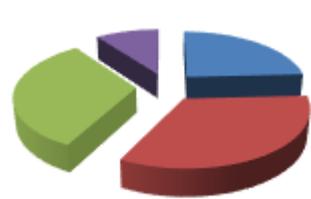


La métropole grenobloise

Un territoire de transition agricole



Métropole



Deux types de stratégies :

des exploitations de petite taille, très innovantes et portées sur la haute valeur ajoutée et des exploitations plus patrimoniales, de filières plus longues moins rémunératrices

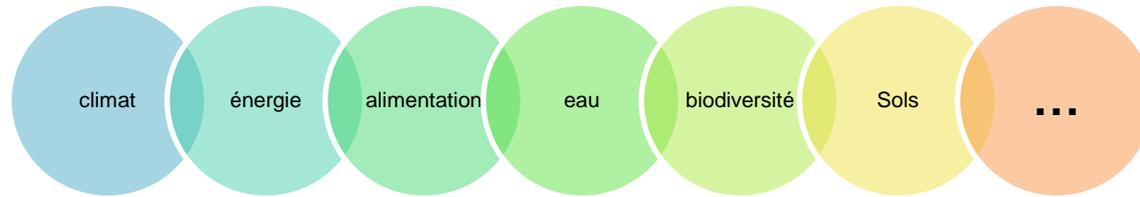


Une politique publique agricole en place :

- Un héritage historique
- Des délibérations cadres
- Des moyens dédiés
- Adhérents au réseau Terres en Villes
- Une convention annuelle avec la Chambre d'Agriculture

De nouveaux enjeux

dans un monde qui bouge



Changement climatique, questions alimentaires, gestion de la ressource en eau, énergies renouvelables, dangereuse érosion de la biodiversité...

autant de thèmes qui deviennent des sujets de société et qui questionnent la métropole et ses politiques.



Un enjeu partagé

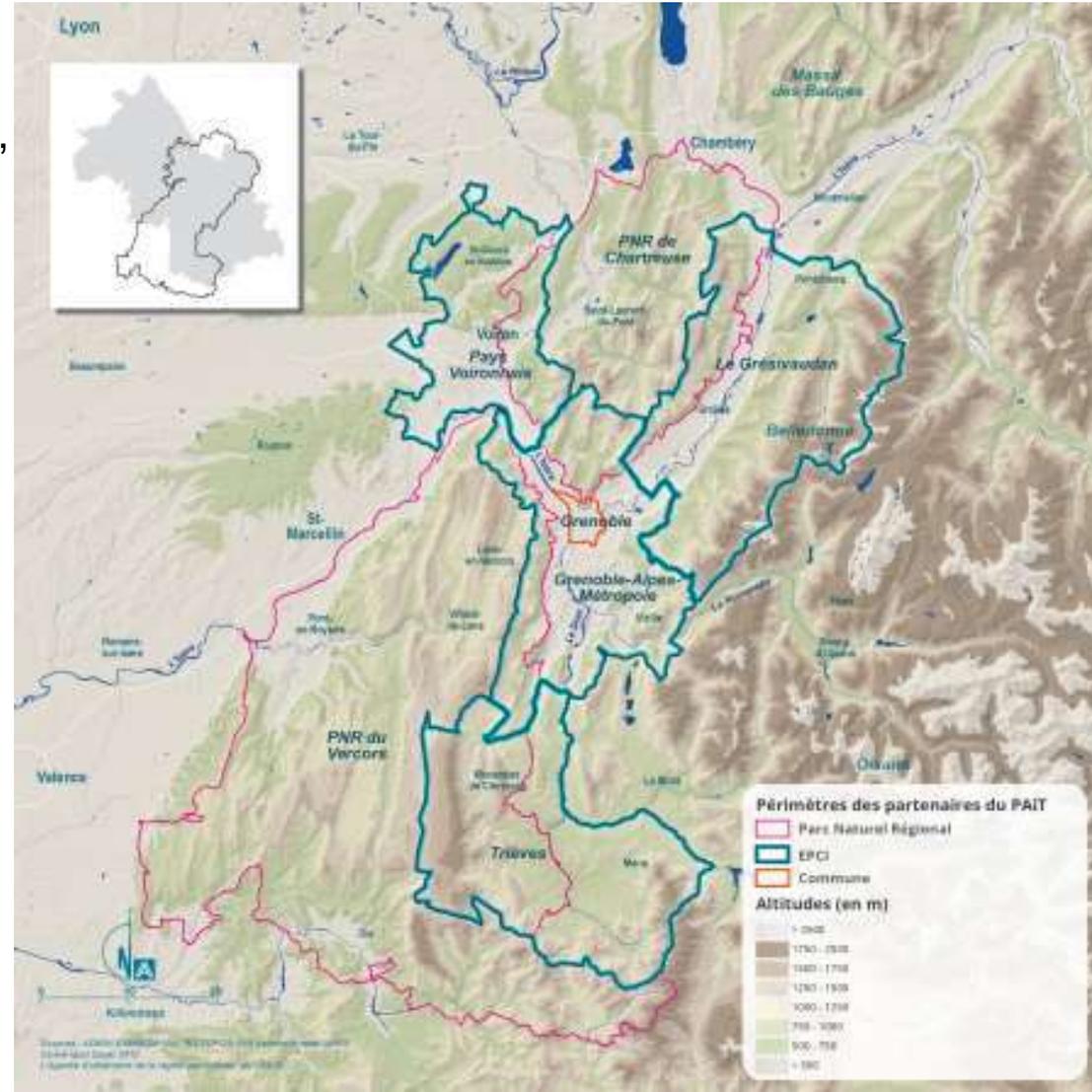
Changer d'échelle

Un constat partagé

- Fragilité économique des exploitations, notamment traditionnelles
- Dépasser les marchés de niches
- Développer des **filières territoriales**

Nécessité de coopération entre territoires voisins

- Echange gagnant – gagnant
- Principe de réciprocité
- Etablir une stratégie commune



Un historique

La stratégie alimentaire inter territoriale

6 territoires impliqués à l'origine :

- Grenoble-Alpes Métropole
- Communauté de Communes du Grésivaudan
- Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
- Territoire CDDRA Alpes Sud Isère (Trièves, Oisans, Matheysine)
- PNR Chartreuse
- PNR Vercors



... qui proposent de partager les orientations suivantes

- Elaborer des orientations communes en faveur de la préservation, de la transmission du foncier agricole et de l'emploi en agriculture
- Augmenter la part de productions locales dans les assiettes

Une stratégie cadre alimentaire

inter territoriale

Des actions concrètes :

- Elaborer une méthodologie commune de compensation agricole en lien avec la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt prenant en compte l'existence du fonds de compensation agricole (Groupement d'Intérêt Public Fonds Départemental d'Investissement Agricole et Alimentaire)
- Structurer les grands équipements (outils) de filières territoriales alimentaires par articulation et coordination entre les acteurs et les équipements existants ou à créer : **création avec le Département et les consulaires du Pôle agroalimentaire isérois**
- Valoriser la gastronomie locale à base de produits locaux en organisant la mise en valeur des produits, facteur d'attractivité de nos territoires
- Accompagner la création d'un magasin de produits agricoles locaux en centre ville de Grenoble
- Sensibiliser et accompagner l'acheteur public à l'utilisation de produits locaux en restauration collective (partage d'expériences, communication, mutualisation, observatoire des pratiques)
- Sensibiliser les consommateurs et favoriser l'accès aux produits pour les particuliers et les professionnels



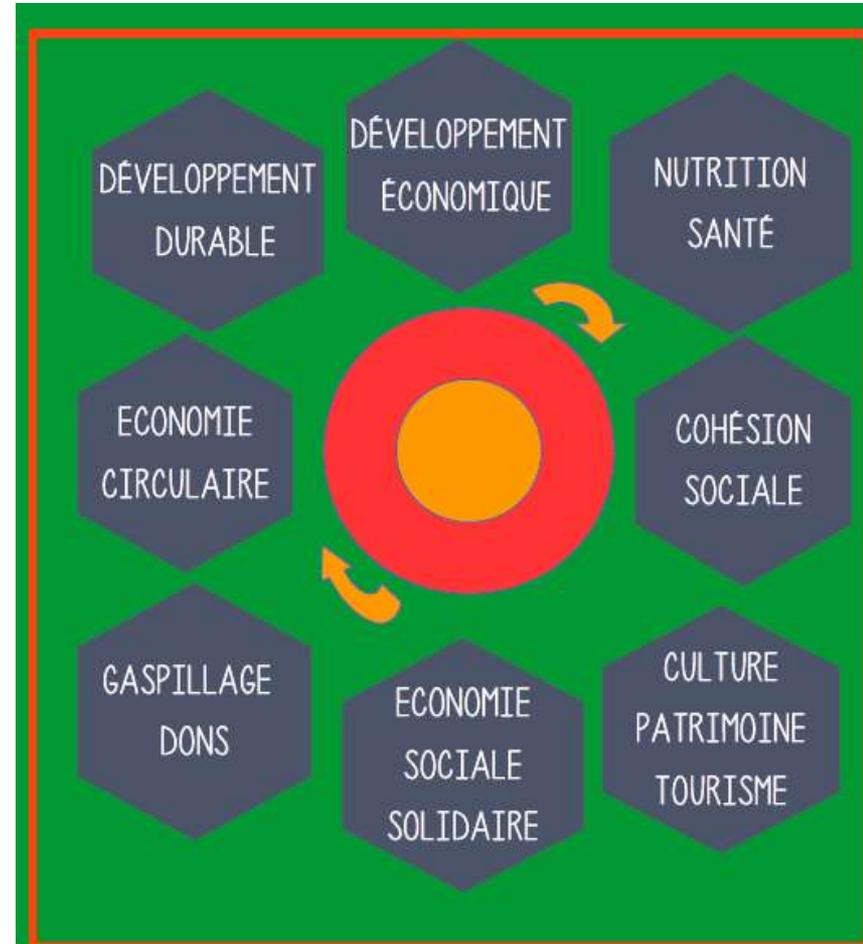
Aller plus loin avec un

Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT)

- L'alimentation est un enjeu qui s'inscrit le plus souvent à l'intérieur de politiques avec des enjeux plus larges (Cf. schéma ci-contre)
- Ces politiques sont portées et déclinées par des acteurs divers : *des gouvernances alimentaires, de fait* et non une seule.
- De nouveaux acteurs territoriaux pour plus de cohérence



Une nécessité de labellisation pour consolider le présent et l'avenir



Une nouvelle gouvernance élargie

multi acteurs et inter territoriale

LE CONSEIL DE L'ALIMENTATION Organe d'orientation

Mobilisation des partenaires

- Débat,
- Fédère
- Propose
- Oriente

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Agence d'urbanisme

- Ecoute, analyse, propose
- Aide à coordonner
- Réalise / rédige

APPUIS, COHERENCE ET ARTICULATION INTERNE

Les principaux services impliqués, soutiens de la démarche

- Déchets
- Energie / Climat
- Biodiversité / Paysages
- Aménagement / Urbanisme
- Economie
- Cohésion sociale
- ...

ACTEURS ET PARTENAIRES DES ACTIONS Membres du Conseil de l'alimentation

Acteurs institutionnels

- Département, Conseil régional
- Chambres consulaires
- Services de l'Etat : DDT38, ARS, DRAAF
- Ademe, Espace Belledonne

Les communes, EPCI

> En démarche PAT :

- Seyssins, Seyssinet-Pariset, Proveysieux / Quaix-en-Chartreuse
- CC Royans-Vercors

> En démarche PAEN :

- Sassenage, Voreppe, Le Touvet

Acteurs techniques et socio-professionnels

- Pôle Agro-alimentaire
- SAFER, CAUE, ADABio, FAI, SEA, SUACI
- Acteurs de la recherche : IRSTEA, Pacte
- ADABEL, Syndicats agricoles et associations d'agriculteurs
- Coopératives, Groupements pastoraux et éleveurs
- Structures sociales
- ...

Acteurs associatifs / citoyens

- Collectif autonomie alimentaire
- Conseils de développement
- Associations naturalistes et d'éducation à l'environnement
- Autres...

INSTANCES ET PILOTAGE DU PROJET

Comité de Pilotage du PAiT :

- Pilote le projet
- Valide les décisions

Membres :

- Grenoble-Alpes Métropole
- Ville de Grenoble
- CC Le Grésivaudan
- CA du Pays Voironnais
- CC du Trièves
- PNR Chartreuse
- PNR Vercors
- Chambre d'Agriculture
- Collectif autonomie alimentaire
- Inter Conseils de Développement

Comité technique du PAiT

- Membres :
 - Techniciens des membres du Comité de Pilotage
- Prépare les décisions du COPIL
- Organise, coordonne

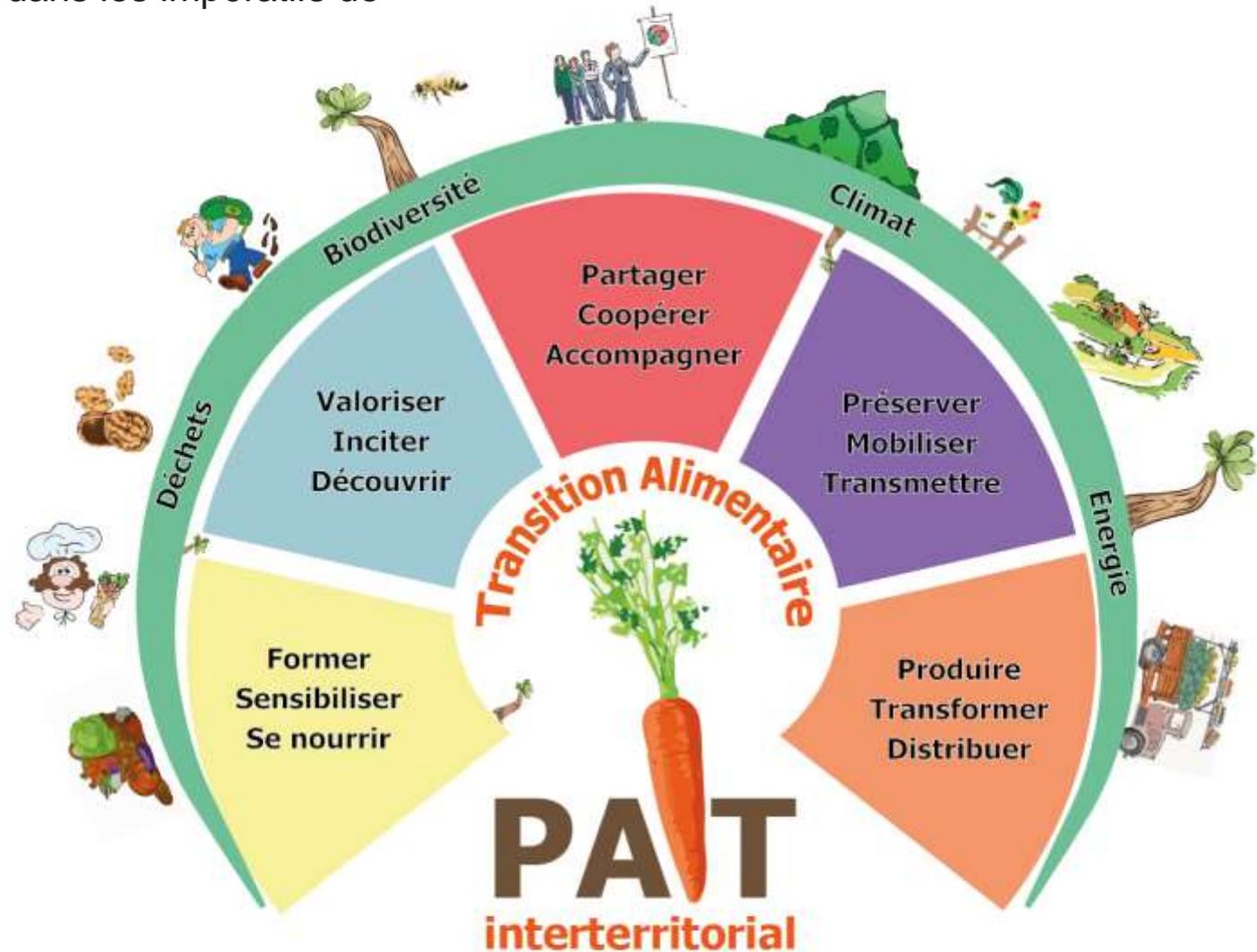
Instances délibératives de chaque partenaire

- Préparent et votent les délibérations

Enquête réalisée par chaque territoire

120 actions recensées

L'enjeu de la transversalité : passer d'une logique agricole à une logique « systémique », alimentaire ancrée dans les impératifs de transition(s)



Préfiguration des orientations du PAiT

Défis

Comment protéger et mobiliser le foncier agricole, les outils de production ?

Comment faire en sorte que la transition alimentaire soit aussi une transition énergétique et écologique ?

Comment construire et faire-vivre un système alimentaire local durable ensemble ?

Objectifs

- Accompagnement des procédures d'urbanisme
- Acquisition foncière
- Préservation, mobilisation, mise en valeur des terres, lutte contre l'enfrichement...
- Aides aux transmissions et aux installations, fermes communales
- Mise en œuvre des mesures compensatoires agricoles

- Gestion des déchets et actions de recyclage, méthanisation
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Amélioration de la valorisation locale des productions locales (consommer mieux localement ce que l'on produit)
- Articulation et projets communs avec les PCAET / les projets TEPOS
- Prospective climatique
- Accompagnement des jardins partagés et agriculture urbaine
- Accompagnement actions paysagères et agro-écologiques : agriculture favorable à la biodiversité

- Création et animation du Conseil de l'alimentation
- Accompagnement, information, mise en réseau, articulation et coordination des acteurs
- Valorisation et partage des expériences : mise en place d'un centre de ressources (valorisation des retours d'expériences)
- Coopération interterritoriale
- Adhésion aux réseaux nationaux et internationaux
- Aide à l'émergence et accompagnement de projets alimentaires locaux

Préfiguration des orientations du PAiT

Défis

Comment soutenir les porteurs de projets locaux, et les filières clés, depuis la production jusqu'à la commercialisation ?

Comment améliorer et éclairer les comportements alimentaires en vue de pratiques saines, responsables et solidaires ?

Comment valoriser les savoir-faire et les produits du terroir dans l'offre touristique ?

Objectifs

- Aides aux porteurs de projets (diversification, conversion agriculture biologique, acquisition matériels...)
- Soutien aux outils de transformation, à la structuration des filières agricoles
- Structuration et confortement des grands équipements / logistique
- Aide à la commercialisation des produits locaux
- Valorisation agriculture de proximité, développement agriculture biologique
- Valorisation des savoir-faire existants, des modes cultureaux « oubliés »

- Education et information des consommateurs, sensibilisation au changement de pratique, accès à la connaissance des produits...
- Education alimentaire de la jeunesse
- Solidarité pour une offre alimentaire de proximité et de qualité (enjeu santé-nutrition)
- Promotion de l'achat local (marques locales)
- Aide à l'usage des produits locaux en restauration collective
- Sensibilisation et formation des restaurateurs à l'usage des produits locaux
- Mobilisation des habitants (évènementiels, manifestations culturelles et festivités...)

- Mise en valeur du patrimoine agricole
- Valorisation des agriculteurs et de leurs produits auprès des touristes



PAIT

interterritorial

